



CHAMBRE DE METIERS

de la Drôme Provençale

N. Réf. AM/YM/CB/SG.266.2004

Objet : contribution au débat public
Sur le projet Georges Besse II

Monsieur le Président
C.P.D.P.
Rue du Lac

26700 PIERRELATTE

Montélimar, le 11 octobre 2004

Monsieur le Président,

Le Bureau de la Chambre de Métiers de la Drôme Provençale, à l'unanimité de ses membres, a souhaité exprimer par cette contribution écrite, son engagement en faveur de l'implantation sur le site du Tricastin, de l'usine Georges BESSE II.

Les artisans du secteur de la mécanique générale bénéficient des retombées de la sous-traitance indirecte, mais il faut souligner également que l'ensemble des salariés du nucléaire et leurs familles font travailler nos entreprises de l'alimentaire, du bâtiment et des services, soit plus de 600 artisans et 900 salariés, dans les cantons de St Paul 3 Châteaux et Pierrelatte.

L'arrêt de l'usine actuelle, sans l'implantation de la nouvelle usine, aurait pour l'économie locale, dont nous sommes une des composantes, des conséquences lourdes d'effets.

Renouvelant auprès de la commission notre intérêt pour l'installation de l'usine Georges BESSE II en Tricastin, et vous remerciant de faire part de notre contribution, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT
Alan MATTEUCCI

3, chemin de Nocaze
B.P. 281 - 26207 MONTE LIMAR Cedex

Téléphone : 04 75 00 86 20
Télécopie : 04 75 00 86 29
e.mail : cm.montelimar.sg@dial.oleane.com